

Séance extraordinaire du 3 Avril 1890.

N° 132

Pris
Séance
Conseil
Salut.

Le 3^e avril, à sept heures du matin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cambien se sont réunis au lieu ordinaire de leurs

Séances, sous la présidence de M. le maire, en session extraordinaire. Etant présents, M. M. Chevrie, maire, Badilla, adjoint, Deluchet, Duches, Bon M. De Lafoissie, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Absents: M. M. Dereix, Caugnot & Peingis.

M. Badilla a été élu secrétaire et il a accepté.

M^r le Président ouvre la séance en priant le Conseil de s'unir à lui pour rendre hommage à l'honorable M^r Lalau, Conseiller, après sa mort à cultiver à l'affection de tous, le 23 février 1876.

A l'unanimité l'hommage est rendu.
 Cette troisième vacance réduit le Conseil aux trois quarts de ses membres, situation prévue par l'article 42 de la loi du 5 avril 1874. M^r le Préfet qui en avait été avisé par M^r le Maire de Combières dès le 23 février 1876 en est de nouveau informé.

Même séance.

N^o 133

Le Conseil municipal de Mareuil sur Belle, par sa délibération du 12 mai 1887, demandant la création de 3^{es} foires nouvelles qui se tiendraient les premiers mardis de février, juillet et d'octobre de chaque année.
 Le Conseil municipal de Combières donne un avis favorable à cette demande.

Même séance.

N^o 134

Sur la proposition de M^r le Président, le Conseil prie M^r le Préfet de vouloir bien laisser à la commune le rabais de 1/2^e fait le 22 mars dernier par M^r Bazin Eugène, entrepreneur de passages à La Couronne, employé adjudicataire de la Confection des trottoirs et Caniveaux dans la traversée du bourg de Combières, sur le chemin de grande communication n^o 24. Cette somme de 1/2^e serait affectée au payement des frais de port des terrains en reculement.
 Fait et délibéré ce jour, mois & an que dessus ont les membres présents signé après lecture faite, sauf M^r Deluchapt pour ne le savoir faire.
 Le Maire J. Bon J. de Launay J. Chéris
 Le Secrétaire J. Dera J. Noël